

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU LUNDI 16 FEVRIER 2026
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 36

Nb. de représentés : 5

Nb. d'absents : 12

L'an deux mille vingt-six, le seize février à 17h10, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est réuni en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur David LORION, Maire.

AFFAIRE N° 44/2232 :

Société d'Exploitation Hôtelière des Casinos du Sud (SEHCS) : Présentation du rapport annuel d'activité 2023-2024

ETAIENT PRESENTS :

MM. LORION David, DIJOUX Stéphane, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, TEVANE Jean François, FERDE Thérèse, VALY Nazir, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaine, GUIEN Marie Claire, PALIOD Marie Claude, KHELIF David, PERIANAYAGOM Albert, BRINDON Marie Line, PAPY Anne Marie, HOARAU Berthe Denise, CADET André, RAYMOND Edmée, DAFFON Amédée Albert, TAYLLAMIN Patricia, MOREL Didier, JETTER Régine, NARIA Olivier, MALIDI Mariaty, ACAPANDIE Freddy, ARAYE Hélène, BEDIER Corine, BOYER Thierry, BANDAMA ATIAMA Yvonne.

REPRESENTE (S) :

MM. FATIMA Sofa (par Madame TAYLLAMIN Patricia), ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine (par Monsieur DIJOUX Stéphane), MALET Viviane (par Monsieur TAN Willy), VAYABOURY Jean Patrick (par Madame ROUVRAIS Simone), BELLON Stéphen (par Madame CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela).

ABSENTS :

MM. SIGISMEAU Béatrice, BALZANET Jonhy, VON-PINE Bernard, AGATHE Chantal, RIVIERE Christelle, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, HOARAU Brigitte, BOYER Marie Pascaline, ANDA Jean Gaël, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie, BASSE Pascal.

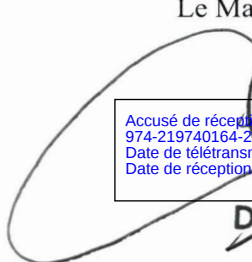
Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Hélène ARAYE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 19 février 2026 et la convocation du Conseil Municipal faite le 10 février 2026.



Le Maire,



Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20260216-223232
Date de télétransmission : 19/02/2026
Date de réception en préfecture : 19/02/2026
David LORION

Affaire n°44/2232 : Société d'Exploitation Hôtelière des Casinos du Sud (SEHCS) : Présentation du rapport annuel d'activité 2023-2024.

Direction Générale des Services

Le Maire informe le Conseil Municipal que, conformément à l'article L.1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le délégataire du service public du casino a transmis son rapport pour la saison 2023-2024.

Ce rapport annuel, établi par la Société d'Exploitation Hôtelière des Casinos du Sud (SEHCS), présente notamment le bilan d'activité du délégataire et les comptes retraçant l'ensemble des opérations relatives à l'exécution de la délégation de service public. Il comporte également une analyse de la qualité du service rendu.

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, ce document a fait l'objet d'une information préalable auprès de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL), réunie le 27 novembre 2025.

Ceci exposé,

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

- **DE PRENDRE ACTE** du rapport annuel d'activité établi par la SEHCS et annexé à la présente délibération ;
- **DE L'AUTORISER**, ainsi que son représentant ou le Directeur Général des Services, à **SIGNER** tous les actes afférents à cette affaire.

P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE




David LORION